



Registre mensuel Rejets Chimiques du mois de Janvier 2025

Centre Nucléaire de production d'Electricité EDF
CNPE EDF - CNPE de Belleville

Registre n°
EDF-BEL-2025-01-CHI-Men-00

SIGNATAIRES	NOM	DATE
Approbateur		13/02/2025 16:28
Responsable du site		13/02/2025 17:00

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



Suivi des versions

Date	Indice version	Motif
03/02/2025 13:48	0	Version initiale

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



Observation(s) globale(s) au registre

Pour l'année 2024, les limites annuelles ont été calculées au prorata temporis de la date de mise en application de la décision n°2024-DC-0779.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

TABLE DES MATIERES

1. Objet du registre	5
2. Limites réglementaires.....	5
3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines.....	7
3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX.....	7
3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX.....	7
3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation	8
3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide.....	8
3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière.....	8
3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière.....	8
3.3.3 Traitement par UV	8
3.3.4 Traitement par chloration continue de SEC.....	8
3.3.5 Traitement par chloration massive de SEC	9
3.3.6 Traitement par chloration massive de TRI	9
3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer	9
3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre	9
3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc	9
3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO	10
4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction.....	11
4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction	11
5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites	12
6. Bilan des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites	13
7. Bilan différé des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites	15

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

1. Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets chimiques de EDF - CNPE de Belleville pour le mois de Janvier 2025.

Par ailleurs, certaines données des mois précédents, non disponibles au moment de la finalisation du registre, sont présentées avec la mention du mois correspondant aux périodes de prélèvements.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2017-DC-0588 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 06/04/2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance des réacteurs électronucléaires à eau sous pression (dite "Décision Modalités Parc")

2. Limites réglementaires

La surveillance des rejets chimiques de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Décision n°2014-DC-0414 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 16 janvier 2014 fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°127 et n°128 exploitées par Electricité de France - Société Anonyme (EDF-SA) dans les communes de Belleville-sur-Loire et Sury-près-Léré (département du Cher)

Décision n°2014-DC-0413 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 16 janvier 2014 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°127 et n°128 exploitées par Electricité de France - Société Anonyme (EDF-SA) dans les communes de Belleville-sur-Loire et Sury-près-Léré (département du Cher)

Décision n°2017-DC-0588 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 06 avril 2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement des réacteurs électronucléaires à eau sous pression.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



Décision n°2024-DC-0779 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 27 février 2024 modifiant la décision n°2014-DC-0414 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 16 janvier 2014 fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°127 et n°128 exploitées par Electricité de France - Société Anonyme (EDF-SA) dans les communes de Belleville-sur-Loire et Sury-près-Léré (département du Cher)

Décision n°2024-DC-0778 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 27 février 2024 modifiant la décision n°2014-DC-0413 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 16 janvier 2014 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°127 et n°128 exploitées par Electricité de France - Société Anonyme (EDF-SA) dans les communes de Belleville-sur-Loire et Sury-près-Léré (département du Cher)

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines

3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

01/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Hydrazine	/	2,41E-03	3,59E-05	2,132E-02	2,13E-02
Phosphates	2,91E+00	5,22E+00	1,05E-01	1,893E+01	1,89E+01
Morpholine	/	1,50E+00	3,15E-02	5,365E+00	5,36E+00
Azote total	/	7,15E+00	/	3,948E+01	3,95E+01
Détergents	2,92E-02	3,29E-01	1,07E-03	2,263E+00	2,26E+00
MES	6,64E+00	1,34E+01	2,26E-01	6,205E+01	6,21E+01
Acide borique	6,34E-01	7,15E+00	2,33E-02	5,580E+01	5,58E+01

Commentaires :

RAS

3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

12/2024	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Métaux totaux	/	3,83E-01	/	2,917E+00	7,91E+01
DCO	/	2,79E+00	4,32E-02	2,088E+01	1,37E+03
Détergents	3,81E-01	7,11E-01	/	5,454E+00	1,10E+02

Commentaires :

Le flux annuel en métaux totaux mentionné dans le tableau ci-dessus est comptabilisé à partir du 01/01/2024.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation

01/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :

Station de déminéralisation à l'arrêt.

3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide

3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière

01/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :

Absence de traitement biocide sur le mois à la monochloramine.

3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière

Non concerné

3.3.3 Traitement par UV

Non concerné

3.3.4 Traitement par chloration continue de SEC

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

3.3.5 Traitement par chloration massive de SEC

Non concerné

3.3.6 Traitement par chloration massive de TRI

Non concerné

3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer

Non concerné

3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre

01/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :

Absence de traitement antitartre sur le mois.

3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc

	Bilan mensuel			Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Zinc total	5,84E+01	1,80E-01	7,684E+02	7,68E+02
Cuivre total	7,92E+01	2,33E-01	1,831E+03	1,83E+03

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction

Non concerné

4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites

01/2025		Bilan mensuel					
Emissaire	Substances	Flux 24H (kg)		Concentration en sortie de station (mg/L)		Rendement minimum (%)	
		Max	Limite	Max	Limite	Min	Limite
W4	Phosphore total	6,50E-02	7,00E-01	/	/	/	/
W4	DBO5	2,17E-01	5,00E+00	5,00E+00	5,60E+01	/	/
W4	MES	2,90E-01	3,00E+00	6,70E+00	3,00E+01	/	/
W4	Azote global	6,17E-01	8,00E+00	/	/	/	/
W4	DCO	1,23E+00	1,50E+01	2,83E+01	2,30E+02	/	/

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



6. Bilan des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites

01/2025		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Emissaire de rejet	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Acide borique	6,34E-01	2,30E+02	7,15E+00	1,70E+03	2,33E-02	1,50E+01	/	/	5,58E+01	1,20E+04
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Azote total	/	/	7,15E+00	9,60E+01	1,28E-01	4,30E+00	/	/	3,95E+01	6,50E+03
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Détergents	2,92E-02	1,10E+01	3,29E-01	8,00E+01	1,07E-03	9,00E-01	/	/	2,26E+00	2,10E+03
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Hydrazine	/	/	2,41E-03	1,00E+00	3,59E-05	5,00E-02	/	/	2,13E-02	6,00E+00
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Morpholine	/	/	1,50E+00	1,70E+01	3,15E-02	1,50E+00	/	/	5,36E+00	6,50E+02
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Phosphates	2,91E+00	2,00E+01	5,22E+00	6,00E+01	1,05E-01	9,00E-01	/	/	1,89E+01	8,75E+02
Ensemble réservoirs T,S et Ex et SDX	MES	6,64E+00	1,00E+01	1,34E+01	8,00E+01	2,26E-01	5,00E-01	/	/	/	/

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



Centre Nucléaire de Production d'Électricité de
EDF - CNPE de Belleville

EDF-BEL-2025-01-CHI-Men-00

Registre mensuel
Rejets chimiques
Janvier 2025

01/2025		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Emissaire de rejet	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Usure des condenseurs	Cuivre total	/	/	7,92E+01	7,20E+01	2,33E-01	3,80E-01	/	/	1,83E+03	1,63E+04
Usure des condenseurs	Zinc total	/	/	5,84E+01	2,90E+01	1,80E-01	1,60E-01	/	/	7,68E+02	7,02E+03
W4 STEP	Azote global	/	/	6,17E-01	8,00E+00	/	/	/	/	/	/

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF



7. Bilan différé des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites

12/2024		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Emissaire de rejet	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs T,S et Ex	DCO	/	/	2,79E+00	1,50E+02	4,32E-02	6,00E-01	/	/	/	/
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Détergents	3,98E-01	1,10E+01	9,30E-01	8,00E+01	1,44E-02	9,00E-01	/	/	1,33E+02	2,10E+03
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Métaux totaux	/	/	/	/	3,42E-01	1,10E-01	2,917E+00	2,60E+01	5,37E+01	1,15E+02

Commentaires :

La valeur du flux annuel en métaux totaux correspond à la comptabilisation à partir du 01/06/2024.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			